AUTOUR DE CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLÉRÉ-VAL DE CHER

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT

Pour coordonner l'installation avec le branchement d'Eau Potable, merci de déposer cette demande au plus tôt à la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher (39 rue Gambetta – 37150 BLERE).

Je soussigné.....
Date et lieu de naissance……..
Adresse (domicile) complète.....
.....**Tél. ……**
Mail……

agissant en qualité de propriétaire de l'immeuble ou du terrain situé à
.....
N° ..... Rue.....
Cadastré section .....**parcelle n°** .....

☐ **Construction neuve.**
☐ **<u>Ref. Permis de construire :</u>**
N° _____date de l'arrêté d'autorisation_____

☐ **Construction existante.**

- Demande l'établissement d'un branchement sur le réseau d'Assainissement pour recevoir les eaux usées et eaux vannes provenant de l'immeuble ci-dessus désigné.
- Je m'engage à me conformer sans réserve aux clauses et conditions du Règlement d'Assainissement établi par la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher.
- Je m'engage à payer les frais d'établissement de ce branchement qui pourrait être exécuté par l'entreprise agréée par la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher.
- Je m'engage à régler l'abonnement Assainissement, ceci dès la réalisation du branchement en limite de propriété.

➢ **<u>TARIFS RACCORDEMENT AU RÉSEAU AU 1er JANVIER 2024</u>** *(tarifs fixés par délibération du Conseil Communautaire du 21 Décembre 2023) – Facturation après réalisation des travaux.*

- **Raccordement hors tranche (maxi 15ml) :** **2 340,00 euros TTC.**
- **Raccordement au-delà de 15 mètres linéaires :** **sur devis.**
- **Raccordement immeubles collectifs (maxi 15 ml) :**

Branchement au réseau : *(tarif fixe pour le branchement) :* **2 340,00 euros TTC.**
Puis tarif dégressif :
Rejet au réseau d'un 2ème appartement : **1 320,00 euros TTC.** par appartement.

Soit : 1 320,00* ……=……..euros TTC.

TOTAL ……..euros TTC.

➢ **<u>PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)</u>** *instituée par délibération du 21 décembre 2023 (participation obligatoire en sus du raccordement).*

- **Montant :** **1 700.00 euros.**

Fait à _____le_____
Signature (avec mention Bon pour accord)

☑ **N.B. joindre un plan cadastral et un plan de masse.**

Veuillez conserver une copie de votre demande de branchement à présenter à l'Entreprise qui devra réaliser les travaux, visée de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher après réception.

Visa de la Commune de	Visa de la CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher
suivi de la mention « bon pour accord »	Autorisant les travaux de branchement par l'Entreprise _____ agréée par la CC Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher Devis accepté par le pétitionnaire le _____